

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs**

**Séance ordinaire du Conseil municipal de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs tenue au 773, chemin Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Anne-des-Lacs (Québec) J0R 1B0, le 13 avril 2015 à 20h00 au lieu et à l'heure ordinaires des séances :**

**Sont présents : messieurs Sylvain Harvey, Normand Lamarche, Serge Grégoire, Sylvain Charron et Jean Sébastien Vaillancourt, conseillers, ainsi que madame Luce Lépine, conseillère, formant quorum sous la présidence de madame Monique Monette Laroche, mairesse.**

**Est également présent monsieur Jean-François René, directeur général.**

**À 20 h 04, la mairesse déclare la séance ouverte.**

**No 5182-04-15**  
Adoption de  
l'ordre du jour

Il est proposé par madame Luce Lépine, conseillère, appuyée par monsieur Serge Grégoire, conseiller et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que proposé.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
- 2.1 Mot de la mairesse et des conseillers
3. Questions écrites d'intérêt public
4. Adoption du procès-verbal du 9 mars 2015

**5. Finances, Administration et Greffe**

- 5.1.1 Comptes payés et à payer
- 5.1.2 Dépôt des états financiers et états comparatifs
- 5.2 Autorisation de dépenses
- 5.3 Adoption du règlement numéro 379-2015 décrétant l'application des chapitres III et IV du titre I de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2)
- 5.4 Contrat – Création du nouveau site internet de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs
- 5.5 Contrat – Réfection de la toiture du centre communautaire (église) de Sainte-Anne-des-Lacs
- 5.6 Dépôt des rapports financiers et du vérificateur externe
- 5.7 Dépôt du rapport des totaux de factures de plus de 2 000 \$ - Année 2014
- 5.8 Congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)
- 5.9 Assurances – Club de Plein Air et Héritage plein-air du Nord
- 5.10 Embauche d'une adjointe administrative

## Séance ordinaire du 13 avril 2015

### **6. Travaux publics**

- 6.1 Achat d'un camion Ford 550 – Service des Travaux publics
- 6.2 Contrat – Asphaltage
- 6.3 Contrat – Rapiéçage de chaussée
- 6.4 Contrat – Fourniture de pierre concassée
- 6.5 Contrat – Pulvérisation d'asphalte
- 6.6 Contrat – Dynamitage
- 6.7 Contrat – Matériel recyclé
- 6.8 Contrat – Fauchage de chemins
- 6.9 Contrat – Lignage de chemins
- 6.10 Contrat – Scellement de fissures d'asphalte
- 6.11 Formations – Service des Travaux publics
- 6.12 Formation – Service des Travaux publics

### **7. Loisirs, Culture et Vie communautaire**

- 7.1 Contrat – Appariteur-concierge
- 7.2 Contrat – Entretien des parcs municipaux et espaces verts
- 7.3 Contrat – Entretien des aménagements paysagers
- 7.4 Contrat – Entretien de l'Île Benoit
- 7.5 Sorties – Camp de jour
- 7.6 Demande de subvention du Club social des pompiers de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs
- 7.7 Autorisation – Guignolée du Garde-Manger des Pays-d'en-Haut
- 7.8 Calendrier des événements 2015 du Service des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire
- 7.9 Renouvellement d'adhésion – Association des camps du Québec
- 7.10 Offre de service – Projet d'aménagement intérieur du centre communautaire (église)
- 7.11 Offre de service – Étude de remplacement du clocher du centre communautaire (église)

### **8. Urbanisme**

### **9. Sécurité publique et Incendie**

- 9.1 Caserne – Directives de modifications

### **10. Environnement**

- 10.1 Colloque Éco-Corridors Laurentiens
- 10.2 Désignation - Île Benoit
- 10.3 Appel d'offres de service – Aménagement d'un sentier sur pilotis au Parc Irénée Benoit
- 10.4 Constats d'infraction – Travaux d'abattage d'arbres sur les lots 1 920 170 et 2 815 671
- 10.5 Renouvellement d'adhésion – CRE Laurentides

- 11. Varia
- 12. Correspondance
- 13. Période de questions
- 14. Levée de la séance

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Séance ordinaire du 13 avril 2015

La mairesse et les conseillers font rapport verbal aux citoyens relativement aux différents dossiers d'actualités.

Questions  
écrites d'intérêt  
public

Courriel de madame Martine Léonard.

**No 5183-04-15**  
Adoption du  
procès-verbal  
du 9 mars  
2015

Il est proposé par monsieur Serge Grégoire, conseiller, appuyé par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller et résolu à l'unanimité:

D'approuver le procès-verbal du 9 mars 2015.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**No 5184-04-15**  
Comptes payés  
et à payer

Il est proposé par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller, appuyé par monsieur Serge Grégoire, conseiller et résolu à l'unanimité:

D'accepter la liste des comptes payés au 31 mars 2015 pour un montant de 397 201,72 \$ - chèques numéros 11393 à 11411, 11469, 11482 à 11497.

D'accepter la liste des comptes à payer pour le mois de mars 2015 au montant de 75 071,62 \$ - chèques numéros 11510 à 11598.

D'accepter les états comparatifs et états financiers.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Dépôt des états  
comparatifs et  
états financiers

Les états comparatifs et états financiers au 31 mars 2015 sont déposés au Conseil.

**No 5185-04-15**  
Autorisation de  
dépenses

Monsieur Sylvain Harvey, conseiller, s'abstient car le contracteur de la caserne a un contrat avec son employeur.

Attendu que certaines factures totalisent des sommes excédant 2500\$ chacune.

Séance ordinaire du 13 avril 2015

Il est proposé par madame Luce Lépine, conseillère, appuyée par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller et résolu à l'unanimité:

D'autoriser les dépenses suivantes :

9275-0082 Québec inc.	46 869,98 \$
Corporation financière Mackenzie	5 528,80 \$
Corporation financière Mackenzie	5 968,38 \$
Hydro Québec	3 258,37 \$
Hydro Québec	3 329,25 \$
LJG Conciergerie	2 488,50 \$
Manaction inc.	4 853,32 \$
MRC des Pays-d'en-Haut	4 620,84 \$
MRC de La Rivière-du-Nord	3 075,00 \$
Pitney Bowes	2 400,00 \$
David Riddell Excavation Transport	36 466,30 \$
David Riddell Excavation Transport	24 552,00 \$
Gestion de projets Denis Rocheleau inc.	218 618,05 \$
Sani-Services G. Thibault inc.	7 594,50 \$
Sani-Services G. Thibault inc.	18 720,90 \$
SSQ Groupe financier	3 305,05 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**No 5186-04-15**

Adoption du  
Règlement  
numéro  
379-2015  
décrétant  
l'application  
des chapitres  
III et IV du  
titre I de la  
*Loi sur les  
Élections  
et les référendums  
dans les  
municipalités*  
(L.R.Q., c. E-2.2)

**Tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 379-2015**  
**décrétant l'application des chapitres III et IV du titre I de la**  
***Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités***  
**(L.R.Q., c. E-2.2)**

- ATTENDU QU' un avis de motion du présent règlement a été donné par monsieur Serge Grégoire, conseiller, lors de la séance ordinaire du 9 mars 2015;
- ATTENDU QUE la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2) est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1988;
- ATTENDU QUE le Conseil peut en vertu de l'article 5 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2), par règlement adopté à la majorité des deux tiers de ses membres, décréter que les chapitres III et IV du titre I de cette loi s'appliquent à cette municipalité;

Séance ordinaire du 13 avril 2015

ATTENDU QUE ces chapitres s'appliqueront lors de la première élection générale qui suit, en autant que ce règlement soit en vigueur pendant la deuxième année civile qui précède celle où doit avoir lieu cette élection générale.

Il est proposé par monsieur Normand Lamarche, conseiller, appuyé par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller et résolu à l'unanimité :

*Que soit ordonné et statué par règlement du Conseil portant le numéro 379-2015 ce qui suit :*

#### **APPLICATION DES CHAPITRES III ET IV DU TITRE I**

Article 1 Les chapitres III et IV du titre I de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (LR.Q., c. E-2.2), ayant respectivement trait à la division du territoire de la municipalité en districts électoraux ainsi qu'à la composition du conseil de la municipalité, s'appliquent à cette municipalité.

#### **ENTRÉE EN VIGUEUR**

Article 2 Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

---

Monique Monette Laroche  
Mairesse

---

Jean-François René  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**No 5187-04-15**  
Contrat –  
Création du  
nouveau site  
internet de la  
Municipalité de  
Sainte-Anne-  
des-Lacs

Attendu que la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs a lancé un appel d'offres par voie d'invitation pour la création du nouveau site internet de la Municipalité;

Attendu que les firmes suivantes ont déposé leur soumission :

Solutions Awaken inc.  
Cyprex technologies  
Esprits libres Communications inc.  
Concept Web Québec

Attendu que le comité de sélection a procédé à l'analyse des soumissions et que le résultat du pointage intérimaire obtenu est le suivant :

Séance ordinaire du 13 avril 2015

Solutions Awaken inc.	94
Esprits libres Communications inc.	90
Cyprex technologies	72
Concept Web Québec	65

Attendu que les enveloppes de prix ont été ouvertes le 27 mars 2015 à 11 h 30 par Monsieur Jean-François René et que l'enveloppe de Concept Web Québec n'a pas été ouverte et a été retournée étant donné que cette entreprise n'a pas obtenu le pointage intermédiaire minimum de 70;

Attendu que les prix soumis sont les suivants :

Cyprex technologies	17 188,20 \$
Solutions Awaken inc.	18 000,00 \$
Esprits libres Communications inc.	33 247,50 \$

Ces prix excluent les taxes.

Attendu que le pointage final a été calculé et que le résultat est le suivant :

Solutions Awaken inc.	80.00
Cyprex technologies	70.98
Esprits libres Communications inc.	42.11

Attendu la recommandation du comité de sélection à l'effet d'octroyer le contrat de création du nouveau site internet de la Municipalité au soumissionnaire ayant obtenu le pointage le plus élevé;

Attendu que le prix soumis par Cyprex technologies n'inclut pas la « Gestion de documents » (section E du document d'appel d'offres);

Attendu que le prix soumis par Solutions Awaken inc. inclut la « Gestion de documents » (section E du document d'appel d'offres);

Attendu que le prix de Solutions Awaken inc. est de 11 000 \$ taxes en sus, s'il retire la « Gestion de documents » de son prix;

En conséquent des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution,

Il est proposé par monsieur Serge Grégoire, conseiller, appuyé par monsieur Normand Lamarche, conseiller et résolu à l'unanimité :

D'octroyer le contrat de création du nouveau site internet de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs à l'entreprise Solutions Awaken inc. au coût de 11 000 \$ taxes en sus, le tout conformément à sa soumission du 27 mars 2015 en retirant la section E « Gestion de documents ».

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

cc : Solutions Awaken inc.  
Technicienne à la comptabilité

Séance ordinaire du 13 avril 2015

**No 5188-04-15**  
Contrat –  
Réfection de  
la toiture du  
centre  
communautaire  
(église) de  
Sainte-Anne-  
des-Lacs

Attendu que la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs a lancé un appel d'offres par voie d'invitation pour la réfection de la toiture du centre communautaire (église) de Sainte-Anne-des-Lacs;

Attendu que la Municipalité a reçu onze (11) soumissions présentées par :

<b>SOUSSIONNAIRES</b>	<b>PRIX</b>
Couvreurs Coulombe inc.	18 000,00 \$
Toiture Alpine inc.	24 800,00 \$
Toiture Calvé enr.	26 000,00 \$
Toitures Nortech inc.	30 500,00 \$
Couvreurs Vézina & Fils	31 035,00 \$
Toitures Caron & Fils inc.	31 700,00 \$
Couvreurs Sipa Laval inc.	32 000,00 \$
Toitures Hogue	33 000,00 \$
Les Constructions A.S. Filiatreault	36 200,00 \$
Renaud toit inc.	39 863,00 \$
Toitures Pro-Tech	42 891,07 \$

Ces prix excluent les taxes.

En conséquent des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution,

Il est proposé par madame Luce Lépine, conseillère, appuyée par monsieur Normand Lamarche, conseiller et résolu à l'unanimité :

D'octroyer le contrat de réfection de la toiture du centre communautaire (église) de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs à l'entreprise Couvreurs Coulombe inc. au coût de 18 000,00 \$ taxes en sus, le tout conformément à sa soumission du 19 mars 2015.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

cc : Couvreurs Coulombe inc.  
Technicienne à la comptabilité

Dépôt des  
rapports  
financiers et  
du vérificateur  
externe

Les rapports financiers et du vérificateur externe pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014 sont déposés au conseil.

Séance ordinaire du 13 avril 2015

Dépôt  
du rapport  
des  
totaux de  
factures de plus  
de 2 000 \$ -  
Année 2014

Attendu qu'en vertu de l'article 12 de la politique de gestion contractuelle de la municipalité, le directeur général doit remettre à chacun des membres du conseil municipal une liste de toutes les dépenses de plus de 2 000 \$ effectuées au cours de l'exercice financier précédent.

Le rapport des totaux de factures de plus de 2 000 \$ pour l'année 2014 est déposé au Conseil.

**No 5189-04-15**  
Congrès de  
l'Association  
des directeurs  
municipaux du  
Québec (ADMQ)

Il est proposé par madame Luce Lépine, conseillère, appuyée par monsieur Normand Lamarche, conseiller et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le directeur général à assister au Congrès 2015 de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) qui aura lieu du 17 au 19 juin 2015 au Centre des congrès de Québec au coût de 488 \$ plus taxes, plus les frais inhérents à ce congrès.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

c.c. : Technicienne à la comptabilité

**No 5190-04-15**  
Assurances –  
Club de Plein  
Air et  
Héritage  
plein-air  
du Nord

Il est proposé par Monsieur Normand Lamarche, conseiller, appuyé par Madame Luce Lépine, conseillère et résolu à l'unanimité :

D'assurer les organismes Club de Plein Air et Héritage plein-air du Nord dans le cadre du programme d'assurance de dommages pour les organismes sans but lucratif de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) :

Club de Plein Air	647,86 \$
Héritage plein air du Nord	211,86 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

c.c.: Club de Plein Air  
Héritage plein-air du Nord  
Technicienne à la comptabilité

**No 5191-04-15**  
Embauche  
d'une  
adjointe  
administrative

Attendu que madame Suzanne Pagé quitte son emploi à titre d'adjointe administrative;

En conséquent de l'attendu qui fait partie de la présente résolution,

Il est proposé par monsieur Normand Lamarche, conseiller, appuyé par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller et résolu à l'unanimité:

D'embaucher madame France Paquette à titre d'adjointe administrative à l'échelon 1 pour 32.5 heures/ semaine et ce, à compter du 27 avril 2015, au taux horaire et avantages sociaux de la convention collective présentement en vigueur.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

c.c. : Technicienne à la comptabilité



Séance ordinaire du 13 avril 2015

**No 5192-04-15**  
Achat d'un  
camion  
Ford 550 –  
Service des  
Travaux  
publics

Attendu que le directeur du Service des Travaux publics a préparé un document qui comparant trois (3) modèles de camions;

Attendu que le Ford 550 équipé d'une benne basculante est le véhicule correspondant aux besoins de la municipalité;

Attendu que la Municipalité a reçu trois (3) soumissions;

<b>SOUSSIONNAIRES</b>	<b>PRIX</b>
Blainville Ford	Camion 2016 : 34 435 \$ Benne : 12 951 \$ <b>Total : 47 386 \$</b>
Auto Desrosiers Ford inc.	Camion : 36 750 \$ Benne : 12 672 \$ <b>Total : 49 422 \$</b>
Albi Ford Lincoln Joliette	Camion : 37 099 \$ Benne : 12 951 \$ <b>Total : 50 050 \$</b>

Ces prix excluent les taxes.

Attendu que le comité du Service des Travaux publics recommande au conseil municipal d'accepter la soumission déposée par Blainville Ford au prix de 47 386 \$ taxes en sus;

En conséquent des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution,

Il est proposé par monsieur Sylvain Harvey, conseiller, appuyé par monsieur Serge Grégoire, conseiller et résolu à l'unanimité :

D'accepter la soumission de Blainville Ford au prix de 47 386 \$ taxes en sus, le tout conformément à sa soumission du 25 mars 2015.

De mandater le directeur du Service des Travaux publics à vendre le camion GMC avec benne basculante de la Municipalité au plus offrant.

De financer cet achat par le fonds de roulement et de rembourser le fonds de roulement sur une période de 5 ans.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

cc : Blainville Ford  
Directeur du Service des Travaux publics  
Technicienne à la comptabilité

**No 5193-04-15**  
Contrat –  
Asphaltage

Attendu que la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs a lancé un appel d'offres pour les travaux d'asphaltage de certains chemins de la Municipalité en 2015;

Séance ordinaire du 13 avril 2015

Attendu que la Municipalité a reçu huit (8) soumissions présentées par :

<b>SOUSSIONNAIRES</b>	<b>PRIX</b>
Uniroc Construction inc.	291 115,45 \$
Pavages J.D. inc.	292 512,05 \$
Asphaltage Constructions ANOR (1992) inc.	329 620,00 \$
Construction Bauval	330 540,00 \$
Pavages Multipro inc.	344 896,05 \$
Pavage Jérômien	356 810,00 \$
Aménagement De Sousa	369 475,00 \$
Sintra inc.	407 150,00 \$

Ces prix excluent les taxes.

En conséquent des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution,

Il est proposé par monsieur Normand Lamarche, conseiller, appuyé par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller et résolu à l'unanimité:

De retenir les services de l'entreprise Uniroc Construction inc. pour les travaux d'asphaltage de certains chemins de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs en 2015 au coût de 291 115,45 \$ taxes en sus, le tout conformément à sa soumission du 2 avril 2015.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

cc : Uniroc Construction inc.  
Directeur du Service des Travaux publics  
Technicienne à la comptabilité

**No 5194-04-15**  
Contrat –  
Rapiéçage  
de chaussée

Attendu que la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs a lancé un appel d'offres pour les travaux de rapiéçage de chaussée en 2015;

Attendu que la Municipalité a reçu deux (2) soumissions présentées par :

Séance ordinaire du 13 avril 2015

Travaux	SOUSSIONNAIRES	
	Constructions ANOR (1992) inc.	Pavage Jérômien
Réparation Pavage	19 875 \$	28 500 \$
Resurfaçage	4 250 \$	6 750 \$
Ajustement de regards	800 \$	1 750 \$
Pavage de section de chemins pleine largeur	2 600 \$	4 000 \$
Construction de dalots asphaltés	3 000 \$	10 000 \$
<b>Total</b>	<b>30 525 \$</b>	<b>51 000 \$</b>

Ces prix excluent les taxes.

En conséquent des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution,

Il est proposé par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller, appuyé par monsieur Normand Lamarche, conseiller et résolu à l'unanimité :

De retenir les services de l'entreprise Constructions ANOR (1992) inc. pour les travaux de rapiéçage de chaussée en 2015 au coût de 30 525\$ taxes en sus, le tout conformément à sa soumission du 18 mars 2015.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

cc : Constructions ANOR (1992) inc.  
Directeur du Service des Travaux publics  
Technicienne à la comptabilité

**No 5195-04-15**  
Contrat –  
Fourniture  
de pierre  
concassée

Attendu que la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs a lancé un appel d'offres pour la fourniture de pierre concassée en 2015;

Attendu que la Municipalité a reçu sept (7) soumissions;

Attendu que le plus bas soumissionnaire a été déterminé en ajoutant le coût du transport au prix demandé par le soumissionnaire tel que prévu à l'appel d'offres :

Séance ordinaire du 13 avril 2015

Soumissionnaire	Prix moyen Matériel (\$/tonne)	Distance (km)	Prix Transport MTQ (\$/tonne)	Prix total (\$/tonne)
Lafarge Canada inc.	11,72 \$	14,70	5,119 \$	<b>16,84 \$</b>
Uniroc inc	8,92 \$	35,30	9,341 \$	<b>18,26 \$</b>
Pavages Multipro inc	10,76 \$	32,10	7,903 \$	<b>18,66 \$</b>
Gelco Construction inc	12,47 \$	21,90	6,553 \$	<b>19,02 \$</b>
Sintra inc (Laurentides)	11,15 \$	39,10	9,925 \$	<b>21,08 \$</b>
Bauval inc., division sable LG	14,51 \$	32,90	8,903 \$	<b>23,41 \$</b>
Carrière Miller (2014)	12,51 \$	58,90	12,699 \$	<b>25,21 \$</b>

Ces prix excluent les taxes.

Attendu que le plus bas soumissionnaire est Lafarge Canada inc. compte tenu des coûts de transport.

En conséquent des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution,

Il est proposé par madame Luce Lépine, conseillère, appuyée par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller et résolu à l'unanimité:

De retenir les services de l'entreprise Lafarge Canada inc. pour la fourniture de pierre concassée en 2015 au coût de 16,84 \$ par tonne, taxes en sus, le tout conformément à sa soumission du 2 avril 2015.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

cc : Lafarge Canada inc.  
 Directeur du Service des Travaux publics  
 Technicienne à la comptabilité

**No 5196-04-15**  
 Contrat –  
 Pulvérisation  
 d'asphalte

Attendu que la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs a lancé un appel d'offres pour les travaux de pulvérisation d'asphalte en 2015;

Attendu que la Municipalité a reçu quatre (4) soumissions présentées par :

SOUSSIONNAIRES	PRIX
Ali Construction inc.	1,28 \$ / mètre carré
Construction DJL inc.	1,40 \$ / mètre carré
Les Entreprises Michaudville inc.	1,49 \$ / mètre carré
Construction Soter inc.	2,00 \$ / mètre carré

Séance ordinaire du 13 avril 2015

Ces prix excluent les taxes.

En conséquent des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution,

Il est proposé par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller, appuyé par monsieur Normand Lamarche, conseiller et résolu à l'unanimité :

De retenir les services de l'entreprise Ali Construction inc. pour les travaux de pulvérisation d'asphalte en 2015 au coût de 1,28 \$ du mètre carré, taxes en sus, le tout conformément à sa soumission du 25 mars 2015.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

cc : Ali Construction inc.  
Directeur du Service des Travaux publics  
Technicienne à la comptabilité

**No 5197-04-15**  
Contrat –  
Dynamitage

Attendu que la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs a lancé un appel d'offres pour les travaux de dynamitage en 2015;

Attendu que la Municipalité a reçu deux (2) soumissions;

Attendu que l'entreprise Dynamitage St-Pierre a présenté sa soumission au coût de 7 400 \$ taxes en sus (selon le calcul pour déterminer le plus bas soumissionnaire);

Attendu que l'entreprise Dynamitage Piché a déposé sa soumission en retard, laquelle a été rejetée et retournée au soumissionnaire non décahétée accompagnée d'une lettre lui mentionnant son retard;

En conséquent des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution,

Il est proposé par monsieur Normand Lamarche, conseiller, appuyé par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller et résolu à l'unanimité:

De retenir les services de l'entreprise Dynamitage St-Pierre pour les travaux de dynamitage en 2015, le tout conformément à sa soumission du 2 avril 2015.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

cc : Dynamitage St-Pierre  
Dynamitage Piché  
Directeur du Service des Travaux publics  
Technicienne à la comptabilité

**No 5198-04-15**  
Contrat –  
Matériel  
recyclé

Attendu que la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs a lancé un appel d'offres pour le matériel recyclé en 2015;

Attendu que la Municipalité a reçu trois (3) soumissions;

Séance ordinaire du 13 avril 2015

Attendu que le plus bas soumissionnaire a été déterminé en ajoutant le coût du transport au prix demandé par le soumissionnaire tel que prévu à l'appel d'offres :

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Prix moyen matériel (\$/tonne)</b>	<b>Distance (km)</b>	<b>Prix transport MTQ (\$/tonne)</b>	<b>Prix total (\$/tonne)</b>
Lafarge Canada inc.	6,80 \$	14,70	5,119 \$	<b>11,92 \$</b>
Uniroc inc.	4,55 \$	35,30	9,341 \$	<b>13,89 \$</b>
Bauval inc., division sable LG	7,80 \$	32,90	8,903 \$	<b>16,70 \$</b>

Ces prix excluent les taxes.

Attendu que le plus bas soumissionnaire est Lafarge Canada inc. compte tenu des coûts de transport.

En conséquent des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution,

Il est proposé par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller, appuyé par madame Luce Lépine, conseillère et résolu à l'unanimité:

De retenir les services de l'entreprise Lafarge Canada inc. pour la fourniture de matériel recyclé en 2015 au coût de 11,92 \$ par tonne, taxes en sus, le tout conformément à sa soumission du 2 avril 2015.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

cc : Lafarge Canada inc.  
Directeur du Service des Travaux publics  
Technicienne à la comptabilité

**No 5199-04-15**  
Contrat –  
Fauchage  
de chemins

Attendu que la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs a lancé un appel d'offres pour les travaux de fauchage des abords de chemins en 2015;

Attendu que la Municipalité a reçu trois (3) soumissions présentées par :

<b>SOUSSIONNAIRES</b>	<b>PRIX</b>
Entreprise Lake inc.	49,00 \$ / km
Les Gazons Verts enr.	59,90 \$ / km
Les Équipements Robert Giguère inc.	100,00 \$ / km

Ces prix excluent les taxes.

Séance ordinaire du 13 avril 2015

En conséquent des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution,

Il est proposé par monsieur Normand Lamarche, conseiller, appuyé par madame Luce Lépine, conseillère et résolu à l'unanimité :

De retenir les services de Entreprise Lake inc. pour les travaux de fauchage de chemins en 2015 au coût de 49,00 \$ du kilomètre linéaire fauché, taxes en sus, le tout conformément à sa soumission du 25 mars 2015.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

cc : Entreprise Lake inc.  
Directeur du Service des Travaux publics  
Technicienne à la comptabilité

**No 5200-04-15**  
Contrat –  
Lignage de  
chemins

Attendu que la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs a lancé un appel d'offres pour les travaux de lignage de chemins en 2015;

Attendu que la Municipalité a reçu quatre (4) soumissions quant aux lignes axiales jaunes et lignes de rives blanches, présentées par :

<b>SOUSSIONNAIRES</b>	<b>PRIX</b>
Les Signalisations R.C. Inc.	8 219,36 \$
Lignes Maska & Gestion Pavex	8 583,26 \$
Marquage et Traçage Québec	8 662,28 \$
Lignco Sigma inc.	14 029,96 \$

Ces prix excluent les taxes.

En conséquent des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution,

Il est proposé par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller, appuyé par madame Luce Lépine, conseillère et résolu à l'unanimité:

De retenir les services de l'entreprise Les Signalisations R.C. Inc. pour les travaux de lignage de chemins en 2015 au coût de 8 219,36 \$ taxes en sus, le tout conformément à sa soumission du 18 mars 2015.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

cc : Les Signalisations R.C. inc.  
Directeur du Service des Travaux publics  
Technicienne à la comptabilité

**No 5201-04-15**  
Scellement  
de fissures  
d'asphalte

Attendu que la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs a lancé un appel d'offres pour les travaux de scellement de fissures d'asphalte en 2015;

Attendu que la Municipalité a reçu les quatre (4) soumissions suivantes;

Séance ordinaire du 13 avril 2015

<b>SOUSSIONNAIRES</b>	<b>PRIX pour 2500 mètres linéaires</b>	<b>PRIX au mètre linéaire</b>
Scellement de fissures d'asphalte inc.	4 725 \$	1,89 \$
Gestion Pavex	5 375 \$	2,15 \$
Groupe Lefebvre	5 375 \$	2,15 \$
Eurovia Québec Construction inc.	7 125 \$	2,85 \$

Ces prix excluent les taxes.

En conséquent des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution,

Il est proposé par monsieur Normand Lamarche, conseiller, appuyé par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller et résolu à l'unanimité:

De retenir les services de l'entreprise Scellement de fissures d'asphalte inc. pour les travaux de scellement de fissures d'asphalte en 2015 au prix de 1,89 \$ du mètre linéaire, taxes en sus, le tout conformément à sa soumission du 8 avril 2015.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

cc : Scellement de fissures d'asphalte inc.  
Directeur du Service des Travaux publics  
Technicienne à la comptabilité

**No 5202-04-15**  
Formations –  
Service des  
Travaux  
publics

Attendu la recommandation du Directeur du Service des Travaux publics d'inscrire Monsieur Gilles Francoeur, journalier au Service des Travaux publics, à des formations tel que prévu au plan de gestion de rendement;

Attendu qu'une formation portant sur l'utilisation sécuritaire d'une scie à chaîne est offerte par la Commission scolaire Pierre-Neveu, d'une durée de deux (2) jours, au coût de 400 \$ taxes en sus;

Attendu qu'une formation et évaluation de conduite de véhicule automobile et coaching est offerte par l'entreprise Tecnic au coût de 200 \$ taxes en sus;

En conséquent des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution,

Il est proposé par madame Luce Lépine, conseillère, appuyée par monsieur Serge Grégoire, conseiller et résolu à l'unanimité :

D'autoriser monsieur Gilles Francoeur à participer aux formations suivantes :



Séance ordinaire du 13 avril 2015

- *Utilisation sécuritaire de la scie à chaîne* d'une durée de deux (2) jours, tenue à Saint-Faustin-Lac-Carré au coût de 400 \$ taxes en sus;
- *Évaluation de conduite de véhicule automobile et coaching* tenue le 15 avril 2015 à Sainte-Anne-des-Lacs au coût de 200 \$ taxes en sus.

Tous les frais inhérents à ces formations seront payés par la municipalité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

cc : Directeur du Service des Travaux publics  
Technicienne à la comptabilité

**No 5203-04-15**  
Formation -  
Service des  
Travaux  
Publics

Attendu que la Commission de la Santé et de la Sécurité du Travail exige que les travailleurs d'une municipalité affectés à un chantier de construction de chemin aient suivi et réussi une formation en santé et sécurité sur les chantiers routiers;

Attendu que monsieur Ghislain Laroche est généralement affecté aux opérations de reconstruction de chemin;

En conséquent des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution,

Il est proposé par monsieur Normand Lamarche, conseiller, appuyé par monsieur Serge Grégoire, conseiller et résolu à l'unanimité :

D'autoriser monsieur Ghislain Laroche à participer à la formation portant sur la santé et sécurité sur les chantiers routiers au coût de 336\$ taxes en sus.

Tous les frais inhérents à cette formation seront payés par la municipalité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

cc : Directeur du Service des Travaux publics  
Technicienne à la comptabilité

**No 5204-04-15**  
Contrat –  
Appariteur-  
concierge

Attendu que la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs a lancé un appel d'offres sur invitation pour un appariteur-concierge pour l'année 2015;

Attendu qu'une seule soumission a été présentée;

En conséquent des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution,

Il est proposé par madame Luce Lépine, conseillère, appuyée par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller et résolu à l'unanimité:

D'octroyer le contrat d'appariteur-concierge pour l'année 2015 à l'entreprise LJV Service de conciergerie au taux de 20 \$ l'heure

Séance ordinaire du 13 avril 2015

jusqu'à un maximum de 36 000 \$ taxes en sus, le tout conformément à sa soumission du 18 mars 2015.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

cc : LJG Service de conciergerie  
Technicienne à la comptabilité  
Directrice du Service des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire

**No 5205-04-15**  
Contrat –  
Entretien des  
parcs  
municipaux et  
espaces verts

Attendu que la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs a lancé un appel d'offres sur invitation pour l'entretien des parcs municipaux et espaces verts pour l'année 2015;

Attendu qu'une seule soumission a été présentée;

En conséquent des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution,

Il est proposé par monsieur Normand Lamarche, conseiller, appuyé par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller et résolu à l'unanimité:

De retenir les services de l'entreprise Les Entretiens Michel Latreille enr. pour l'entretien des parcs municipaux et espaces verts en 2015 au coût de 7 685 \$ taxes en sus, le tout conformément à sa soumission du 18 mars 2015.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

cc : Les Entretiens Michel Latreille enr.  
Technicienne à la comptabilité  
Directrice du Service des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire

**No 5206-04-15**  
Contrat -  
Entretien des  
aménagements  
paysagers

Madame Monique Monette Laroche, mairesse, ne participe pas aux délibérations sur cette question compte tenu que son fils est directement concerné par cette dernière et s'abstient de voter.

Attendu que la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs a lancé un appel d'offres sur invitation pour l'entretien des aménagements paysagers de la Municipalité en 2015;

Attendu qu'une seule soumission a été présentée;

En conséquent des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution,

Il est proposé par madame Luce Lépine, conseillère, appuyée par monsieur Normand Lamarche, conseiller et résolu à l'unanimité :

De retenir les services de l'entreprise Paysagiste Laroche Fleurit pour l'entretien des aménagements paysagers de la Municipalité de

Séance ordinaire du 13 avril 2015

Sainte-Anne-des-Lacs en 2015 au coût de 5 600 \$ taxes en sus, le tout conformément à sa soumission du 18 mars 2015.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

cc : Paysagiste Laroche Fleurit  
Technicienne à la comptabilité  
Directrice du Service des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire

**No 5207-04-15**  
Contrat –  
Entretien de  
l'Île Benoit

Attendu que la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs a lancé un appel d'offres sur invitation pour l'entretien de l'Île Benoit pour l'année 2015;

Attendu qu'une seule soumission a été présentée;

En conséquent des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution,

Il est proposé par madame Luce Lépine, conseillère, appuyée par monsieur Normand Lamarche, conseiller et résolu à l'unanimité :

De retenir les services de l'entreprise Les Entretien Michel Latreille enr. pour l'entretien de l'Île Benoit en 2015 au coût de 2 885 \$ taxes en sus, le tout conformément à sa soumission du 18 mars 2015.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

cc : Les Entretien Michel Latreille enr.  
Technicienne à la comptabilité  
Directrice du Service des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire

**No 5208-04-15**  
Sorties –  
Camp de jour

Attendu que le Service des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire souhaite faire l'achat de laissez-passer pour des sorties du Camp de jour en 2015;

Attendu que le coût des laissez-passer pour les Glissades d'eau de Saint-Sauveur est de 7 000 \$ taxes en sus;

Attendu que le coût des laissez-passer pour La Ronde, y compris les coupons-repas, est de 2 640 \$ taxes en sus;

En conséquent des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution,

Il est proposé par monsieur Sylvain Harvey, conseiller, appuyé par monsieur Serge Grégoire, conseiller et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la directrice du Service des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire à faire l'achat des laissez-passer pour les Glissades d'eau de Saint-Sauveur au coût de 7 000 \$ taxes en sus et des laissez-passer pour La Ronde, y compris les coupons-repas, au coût de 2 640 \$ taxes en sus.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

c.c. : Directrice du Service des Loisirs, de la Culture et la Vie communautaire  
Technicienne à la comptabilité

Séance ordinaire du 13 avril 2015

**No 5209-04-15**  
Demande de subvention du Club social des pompiers de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs

Attendu la demande de subvention du Club Social des pompiers de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs afin de reconnaître l'implication bénévole de ses pompiers dans le cadre d'activités communautaires;

En conséquent de l'attendu qui fait partie intégrante de la présente résolution,

Il est proposé par monsieur Sylvain Harvey, conseiller, appuyé par madame Luce Lépine, conseillère et résolu à l'unanimité :

D'accorder une subvention du montant de 500 \$ au Club Social des pompiers de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

c.c. : Directrice du Service des Loisirs, de la Culture et la Vie communautaire  
Technicienne à la comptabilité  
Club Social des pompiers de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs

**No 5210-04-15**  
Autorisation – Guignolée du Garde-Manger des Pays-d'en-Haut

Il est proposé par madame Luce Lépine, conseillère, appuyée par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller et résolu à l'unanimité:

D'autoriser l'organisme Garde-Manger des Pays-d'en-Haut à tenir un barrage routier au coin des Chemins Fournel et Sainte-Anne-des-Lacs le 12 décembre 2015 dans le cadre d'une levée de fonds pour la Guignolée 2015.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

c.c. : Directrice du Service des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire  
Garde-Manger des Pays-d'en-Haut

**No 5211-04-15**  
Calendrier des événements 2015 du Service des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire

Il est proposé par monsieur Normand Lamarche, conseiller, appuyé par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller et résolu à l'unanimité:

D'approuver le calendrier des événements 2015 du Service des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

c.c. : Directrice du Service des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire

**No 5212-04-15**  
Renouvellement d'adhésion – Association des camps du Québec

Il est proposé par monsieur Serge Grégoire, conseiller, appuyé par madame Luce Lépine, conseillère et résolu à l'unanimité :

De renouveler l'adhésion de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs à l'Association des camps du Québec au coût de 125,00 \$, taxes en sus.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

c.c. : Directrice du Service des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire  
Technicienne à la comptabilité

Séance ordinaire du 13 avril 2015

**No 5213-04-15**

Offre de service -  
Projet  
d'aménagement  
intérieur du  
centre  
communautaire  
(église)

Attendu que la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs a reçu les deux offres de services suivantes quant au projet d'aménagement intérieur du centre communautaire (église) de Sainte-Anne-des-Lacs;

- Offre de services de la firme DWB Consultants pour la réalisation des plans et devis d'ingénierie au coût de 7 520 \$ taxes en sus;
- Offre de services de la firme Bellemare & Gilbert Architectes inc. pour les plans et devis d'architecture au coût de 6 700 \$ taxes en sus.

En conséquent de l'attendu qui fait partie intégrante de la présente résolution;

Il est proposé par monsieur Normand Lamarche, conseiller, appuyé par madame Luce Lépine, conseillère et résolu à l'unanimité :

D'accepter les offres de services présentées par :

- DWB Consultants pour la réalisation des plans et devis d'ingénierie au coût de 7 520 \$ taxes en sus.
- Bellemare & Gilbert Architectes inc. pour les plans et devis d'architecture au coût de 6 700 \$ taxes en sus.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

c.c.: Directrice du Service des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire  
Technicienne à la comptabilité  
DWB Consultants  
Bellemare & Gilbert Architectes inc.

**No 5214-04-15**

Offre de service –  
Étude de  
remplacement  
du clocher du  
centre  
communautaire  
(église)

Attendu que la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs a reçu une offre de services quant au projet d'étude de remplacement du clocher du centre communautaire (église) de Sainte-Anne-des-Lacs;

En conséquent de l'attendu qui fait partie intégrante de la présente résolution;

Il est proposé par monsieur Normand Lamarche, conseiller, appuyé par madame Luce Lépine, conseillère et résolu à l'unanimité :

D'accepter l'offre de services de la firme Bellemare & Gilbert Architectes inc. pour le projet d'étude de remplacement du clocher du centre communautaire (église) pour environ 40 heures au coût approximatif de 5 000 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

c.c.: Directrice du Service des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire  
Technicienne à la comptabilité  
Bellemare & Gilbert Architectes inc.

Séance ordinaire du 13 avril 2015

**No 5215-04-15**  
Caserne –  
Directives de  
modifications

Monsieur Sylvain Harvey, conseiller, s'abstient car le contracteur de la caserne a un contrat avec son employeur.

Il est proposé par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller, appuyé par monsieur Serge Grégoire, conseiller et résolu à l'unanimité:

D'approuver les directives de modifications suivantes relativement au projet de construction de la caserne.

Directives	Références	Description	Montant sans taxes
DDC-7-4	A-03	Conditions hiver (chauffage)	4 639.42 \$
DDC-16	DME-06	Protection tuyauterie pluviale	2 431.76 \$
DDC-17	DME-07	Délestage du chauffage radiant	941.94 \$
DDC-20	DME-05R1	Éclairage extérieur	552.22 \$
DDC-21	DM-8.1	Gypse pièce électrique	1 094.50 \$
DDC-22	DME-01	Quincaillerie	1 096.90 \$
			10 756.74 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

cc : Technicienne à la comptabilité  
Hébert Zurita, architectes  
Cohésion Totale  
Gestion de projets Denis Rocheleau inc.

**No 5216-04-15**  
Colloque Éco-  
Corridors  
Laurentiens

Attendu que Éco-Corridors Laurentiens organise un colloque intitulé *Rendez-vous conservation Laurentides* portant sur les aires protégées en terres privées, visant à réunir les acteurs de la région intéressés par la conservation des milieux naturels;

En conséquent de l'attendu qui fait partie intégrante de la présente résolution,

Il est proposé par monsieur Serge Grégoire, conseiller, appuyé par monsieur Sylvain Harvey, conseiller et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la directrice du Service de l'Environnement ainsi que madame la mairesse Monique Monette Laroche, mesdames Catherine Rivard et Natalie Gingras et messieurs Jean-Guy Gendron et Serge Bureau, membres du Comité consultatif en environnement (CCE), à participer au colloque *Rendez-vous conservation Laurentides* offert par Éco-corridors Laurentiens qui se tiendra le 24 avril 2015 au chalet Far Hills du Parc Val-David Val-Morin au coût total de 340 \$ taxes en sus. Cette somme ainsi que tous les frais inhérents à ce colloque proviendront du budget du CCE.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

c.c.: Directrice du Service de l'Environnement  
Technicienne à la comptabilité

Séance ordinaire du 13 avril 2015

**No 5217-04-15**  
Désignation -  
Île Benoit

Attendu que la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs souhaite attribuer l'odonyme *Parc Irénée Benoit* à l'Île Benoit;

Attendu que la famille de monsieur Irénée Benoit a autorisé la Municipalité à attribuer cet odonyme à ladite île;

En conséquent des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution,

Il est proposé par madame Luce Lépine, conseillère, appuyée par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller et résolu à l'unanimité:

Que la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs attribue l'odonyme *Parc Irénée Benoit* à l'Île Benoit.

Que la Municipalité présente une demande auprès de la Commission de toponymie afin d'officialiser cet odonyme.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

c.c.: Directrice du Service de l'Environnement  
Commission de toponymie du Québec

**No 5218-04-15**  
Appel d'offres  
de service –  
Aménagement  
d'un sentier sur  
pilotis au  
Parc Irénée  
Benoit

Il est proposé par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller, appuyé par monsieur Normand Lamarche, conseiller et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la directrice du Service de l'Environnement à lancer un appel d'offres sur invitation pour l'aménagement d'un sentier sur pilotis au Parc Irénée Benoit.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

c.c.: Directrice du Service de l'Environnement  
Technicienne à la comptabilité

**No 5219-04-15**  
Constats  
d'infraction –  
Travaux  
d'abattage  
d'arbres sur les  
lots 1 920 170  
et 2 815 671

Attendu que des travaux majeurs d'abattage d'arbres en rive ainsi que sur une zone spécifique du terrain ont été exécutés sur la propriété dont les numéros de lots sont 1 920 170 et 2 815 671;

Attendu que ces travaux ont été exécutés sans au préalable avoir obtenu de permis ou de certificats d'autorisation, ce qui contrevient aux articles 36, 44 et 45 du règlement de permis et certificats numéro 1004;

En conséquent des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution,

Il est proposé par monsieur Serge Grégoire, conseiller, appuyé par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller et résolu à l'unanimité:

D'autoriser la directrice du Service de l'Environnement à délivrer au propriétaire des lots 1 920 170 et 2 815 671 un ou des constats d'infraction pour les travaux majeurs d'abattage d'arbres en rive ainsi

Séance ordinaire du 13 avril 2015

que sur une zone spécifique du terrain, effectués sans permis ni certificats d'autorisation.

Que les procureurs Prévost Fortin D'Aoust soient mandatés pour représenter la municipalité advenant que le dossier se rende à la cour municipale.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

c.c. : Directrice du Service de l'Environnement  
Propriétaire des lots 1 920 170 et 2 815 671

**No 5220-04-15**  
Renouvellement  
d'adhésion –  
CRE  
Laurentides

Il est proposé par monsieur Serge Grégoire, conseiller, appuyé par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller et résolu à l'unanimité:

De renouveler l'adhésion de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs à CRE Laurentides pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2015 au 31 mars 2016 au montant de 120 \$ taxes en sus.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

c.c. : Directrice du Service de l'Environnement  
Technicienne à la comptabilité

Varia

Correspondance

La correspondance des mois de février, mars et avril 2015 est déposée au Conseil.

Période de questions

Le public pose ses questions au Conseil municipal.

Début : 21 h 15  
Fin : 22 h 00

**No 5221-04-15**  
Levée de la  
séance

Il est proposé par madame Luce Lépine, conseillère, appuyée par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller et résolu à l'unanimité de clore à 22 h 00 la présente séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

\_\_\_\_\_  
Monique Monette Laroche  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Jean-François René  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier